

Le banc d'école fribourgeois [suite et fin]

Autor(en): **Wicht, Alphonse**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **48 (1919)**

Heft 5

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1039213>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

qu'il faut à l'instituteur une formation plus scientifique qui lui permette de vérifier et de vivifier les formules.

D'un autre côté, il est à souhaiter vivement que les catholiques prennent part à cette élaboration des idées nouvelles dans les sciences de l'éducation. Tout en restant orthodoxes, il nous est permis de ne point regarder la psychologie rationnelle comme le monument achevé de la science. La psychologie est une science vivante qui se rattache de très près aux sciences biologiques. Les catholiques travailleront à ce que la psychologie expérimentale ne devienne pas simplement que la « physiologie de l'esprit ». Ils défendront, eux, l'arche sainte du spiritualisme chrétien. Quel beau rôle serait dévolu à notre Université catholique de Fribourg ! Combien elle servirait encore plus puissamment la cause catholique !

(A suivre.)

Le banc d'école fribourgeois

(Suite et fin.)

Mais, hormis les erreurs ou négligences dans la main-d'œuvre, il est ce que j'appellerai, par euphémisme, des incorrections imputables au modèle lui-même. Notre banc fribourgeois ne répond pas, ou du moins ne répond plus, aux récentes prescriptions des médecins scolaires et aux perfectionnements apportés par les constructeurs spécialistes. Qu'on veuille bien me permettre de signaler quelques-unes de ses déficiences.

1° Le siège mobile manque de solidité ; le taquet destiné à l'arrêter dans son mouvement de recul est un point d'appui insuffisant ; les charnières, si elles ne sont d'une résistance à toute épreuve, cèdent sous la pression des jambes et se cassent. Le siège est également trop bruyant. Afin d'obvier à ce désagrément préjudiciable à la discipline, de petits rectangles en feutre servant à amortir les chocs, devraient être fixés sous chacun des supports.

2° La tablette n'a pas l'inclinaison réclamée par les hygiénistes. Au congrès d'hygiène de Saint-Gall, en 1907, où la question des bancs d'école était l'objet principal des discussions, une inclinaison de 15° a été reconnue nécessaire. Or, le banc fribourgeois ne prévoit qu'une inclinaison d'environ 10°.

3° Les sacs d'école et le matériel de l'élève ne peuvent être remisés ailleurs que sur l'étagère intérieure qui leur est réservée. Livres et cahiers y trouvent difficilement place et y sont presque toujours entassés pêle-mêle. Ce n'est que très malaisément que l'enfant peut les prendre et les retirer. C'est là, au point de vue scolaire, une lacune sérieuse qui entraîne fréquemment, pendant la classe, du désordre et une perte de temps. Aussi, dans d'autres can-

tons, Bérne par exemple, préfère-t-on l'ancien modèle avec tablette mobile recouvrant le casier destiné au matériel. Ce système, malgré l'avantage incontestable qu'il offre pour la mise en ordre des objets, présente deux inconvénients : 1^o il provoque le bruit ; 2^o il rend la surveillance difficile, la tablette levée permettant de dissimuler nombre de cachotteries et d'infractions à la discipline. Divers cantons, entre autres celui de Zurich, ont adopté des tablettes avec valve facilitant la mise en place des objets et servant d'appui au livre pendant la lecture. Mais le livre se trouve placé à une trop forte distance des yeux de l'enfant, ce qui l'oblige à incliner continuellement la tête en avant et l'engage à prendre une position défavorable à la vue.

Il existe aussi des pupitres avec tablette à glissement, mais leur construction compliquée et leur maniement souvent difficile les rendent peu recommandables pour les écoles primaires.

Les pupitres à tablette fixe sont certainement les plus simples, les plus solides et en somme les plus avantageux. Leur principal inconvénient, soit la difficulté pour l'enfant de remiser ses effets et de les avoir immédiatement sous la main au premier signal, pourrait être aisément corrigé. Il serait possible, en effet, d'adapter à chaque pupitre des casiers latéraux fixes offrant assez d'espace pour retirer commodément et rapidement livres et cahiers. L'étagère intérieure actuelle serait maintenue, mais ne servirait plus qu'à entreposer les sacs vides. Les pupitres N^{os} I et II, destinés aux cours inférieurs, n'auraient qu'un seul casier latéral pour chaque élève ; les pupitres N^{os} III, IV, V et VI en auraient deux superposés. La longueur du banc serait de 130 cm. au lieu de 120 ; cette longueur a été dépassée dans plusieurs cantons ; il importe, en effet, que les élèves soient bien à l'aise pour travailler.

4^o L'inclinaison de 15^o réclamée par les hygiénistes présente un désagrément : livres, cahiers, ardoises placés sur la table glissent et tombent dès qu'ils ne sont plus retenus par la main. On ne peut conseiller de rétablir tout le long du bord inférieur une liste pour arrêter les objets, car cette saillie comprime les nerfs et les vaisseaux de l'avant-bras ; on empêchera la chute du matériel placé sur le pupitre en fixant, comme dans les bancs Mauchain, un petit rebord de 20 à 25 cm. bien en face de l'élève. Les avant-bras ne seront ainsi exposés à aucune compression désagréable.

5^o Le dossier du banc fribourgeois présente une courbe trop peu accentuée. Au congrès d'hygiène de Saint-Gall, on a adopté une inclinaison de 18^o. Le banc bernois (dernier modèle) qui a été l'objet d'études approfondies, a un dossier beaucoup plus arrondi que le banc fribourgeois.

6^o Dans les prescriptions édictées pour réglementer la construction de nos bancs, il est prévu une distance négative de 2 cm. Cette mesure devrait être portée à 3 cm.

7° Le siège du banc fribourgeois est horizontal avec une légère concavité centrale. Les hygiénistes préconisent actuellement un siège légèrement incliné en arrière avec concavité dans la partie postérieure.

8° Il est regrettable que l'art. 25 du règlement de construction des bancs fribourgeois ne soit pas observé. « Les bancs, dit cet art., porteront un numéro se rapportant aux dimensions correspondantes. » C'est là un détail qui simplifié grandement le classement des élèves d'après la taille. Malheureusement cette indication a été négligée dans les pupitres modèles exposés au Musée pédagogique. Le numérotage des pupitres est nécessaire; le N° devrait même être accompagné des nombres représentant la taille minimum et maximum qui y correspond.

Exemple : $\frac{\text{N}^{\circ} \text{ II}}{121-130}$

9° Le banc fribourgeois est presque toujours construit en bois de sapin. Il y aurait avantage à remplacer, pour la tablette inclinée, le sapin par du hêtre. Le prix ne serait pas sensiblement plus élevé et la tablette serait moins sujette aux détériorations.

10° Certains médecins reprochent à la tablette en lignes droites, telle qu'on la voit communément, de comprimer la cage thoracique de l'enfant. C'est pourquoi d'ingénieux constructeurs ont cherché à corriger cette déféctuosité en pratiquant une échancrure cintrée épousant la forme de la poitrine. Rien de ce qui favorise la santé de l'enfant ne doit être considéré comme négligeable; un essai de banc à tablette échancrée ne pourrait-il pas être tenté dans une école de notre canton ?

* * *

Tels sont, brièvement exposés, les principaux desiderata que m'a suggérés une étude comparative des divers systèmes de bancs les plus répandus.

Qui s'immobilise et ferme les yeux sur l'activité qui l'entoure ne tarde pas à s'enlizer dans le marasme. Ce n'est pas en se cristallisant dans le présent, en admirant béatement les résultats acquis qu'on avance et qu'on perfectionne. Tout progrès suppose une recherche du meilleur, une tension vers le mieux.

Dans le domaine de l'hygiène scolaire, en particulier, de notables améliorations ont été réalisées depuis un quart de siècle. La question des bancs scolaires est en corrélation directe avec celle des bâtiments d'école. Sous la vigoureuse impulsion de nos autorités, d'heureuses transformations ont été réalisées chez nous. L'air, la lumière, le soleil ne font pas défaut à la grande majorité de nos élèves; mais, ce qui manque encore à beaucoup, c'est un mobilier qui leur permette de travailler dans d'excellentes conditions, sans qu'aucun de leurs organes ne soit exposé à une déformation ou à un affaiblissement. Nos vieux bancs d'école démodés et tailladés sont, la plupart, de

dangereux appareils de compression et de torture ; leur grand âge et leurs blessures ne suffisent pas à les rendre vénérables ; le meilleur service qu'ils pourraient nous rendre serait de chauffer, ces prochains hivers, les enfants qu'ils ont tenus, trop longtemps, enserrés dans leur peu confortable membrure.

Alphonse WICHT.

Billet de l'instituteur

Solidarité ! Voilà, n'est-il pas vrai, un de ces mots sonores, de ces mots condiments qui entrent dans la préparation de toutes les sauces oratoires, de tous les libelles, de toutes les proclamations.

Causez avec quelques-uns des acteurs plus ou moins conscients de la dernière grève et demandez-leur pour quel mobile ils ont abandonné leur poste. Neuf sur dix vous répondront : « Mais, c'est par solidarité !... »

Mise au service d'une bonne cause, la solidarité sera génératrice d'actes de courage ; mal comprise, elle deviendra un ferment de haine et de révolte.

Pour beaucoup d'individus, pratiquer la solidarité consiste à suivre servilement un mot d'ordre, à imiter le geste du voisin, à hurler quand les loups hurlent et à décamper avec eux s'ils prennent la fuite. C'est la solidarité des pleutres ; elle est synonyme d'avachissement.

La vraie solidarité n'est point cela. Elle m'apparaît comme une force bienfaisante capable de susciter l'enthousiasme, de faire marcher les faibles, les indécis et de les entraîner dans la voie du bien. Elle est à la fois un stimulant et un réconfort dans le chemin du devoir, un appui amical dans les difficultés.

Défendre obstinément une opinion parce que c'est l'opinion de la majorité, vouloir blanchir à tout prix un collègue coupable témoigne d'une certaine ténacité de caractère, mais ce n'est pas de la solidarité. Le mal est toujours le mal où qu'il se trouve et la solidarité ne réussira jamais à le changer en bien. Elle nous dictera, il est vrai, l'indulgence qui excuse certaines faiblesses, explique certaines erreurs et oppose courageusement à la faute la bonne action qui la rachète. C'est par solidarité que nous tendrons au collègue dans le malheur une main fraternelle qui l'aidera à franchir le mauvais pas. C'est par solidarité que nous ferons taire notre égoïsme personnel lorsque les intérêts de la collectivité sont en jeu.

Que de fois n'ai-je pas entendu des instituteurs, qui se piquent pourtant d'un esprit de solidarité à toute épreuve, critiquer méchamment un voisin, voire un ami, étaler avec complaisance ses petits ridicules, enfler d'insignifiantes peccadilles, ravalier ses mérites et saper son autorité !